

## M.C.H. AUDITEURS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 40 000 euros

Siège social : 38 ter faubourg de Montbéliard

90000 Belfort (Territoire de Belfort)

380 182 188 RCS BELFORT

Dépôt au Greffe du

Tribunal de Commerce de Belfort

Le ..... 17/08/11

Sous le numéro d'entrée : ..... 1629

Les Greffiers associés



### **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 27 JUIN 2011**

L'an deux mille onze,

et le vingt-sept juin, à onze heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- |                                                      |             |
|------------------------------------------------------|-------------|
| - Monsieur Jean-François HUOT, propriétaire de ..... | 1 237 parts |
| - Monsieur Jean-Pascal MISTRE, propriétaire de.....  | 25 parts    |
| - Monsieur Franck PAUL, propriétaire de.....         | 1 238 parts |

soit un total de..... 2 500 parts

sur les deux mille cinq cents (2 500) parts composant le capital social.

Monsieur Martial CROVELLA, gérant non associé assiste également à la réunion.

Monsieur Franck PAUL préside la séance en qualité d'associé, présent et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Remplacement du gérant,
- Pouvoirs pour formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIÈRE RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, en remplacement de Monsieur Martial CROVELLA, gérant démissionnaire, décide de nommer :

- Monsieur Franck PAUL, demeurant à Valleriois-Lorioz (Haute Saône) 16 rue Nouelet, pour une durée indéterminée.

JFC  
JPH  
FP  
my

Monsieur Franck PAUL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, et dans les mêmes conditions et limites que celles applicables à son prédécesseur.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Franck PAUL, présent à l'assemblée, déclare accepter le mandat de gérant qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

## **DEUXIÈME RESOLUTION**

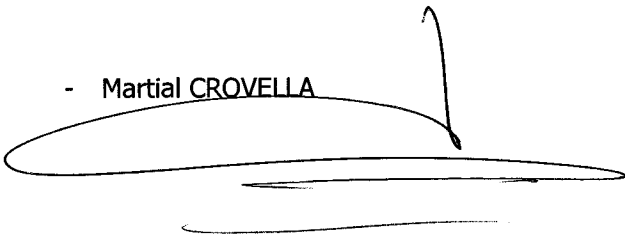
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

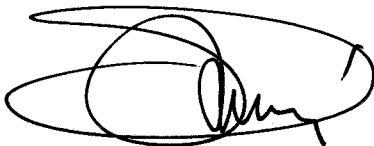
- Martial CROVELLA

A large, stylized signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop at the end.

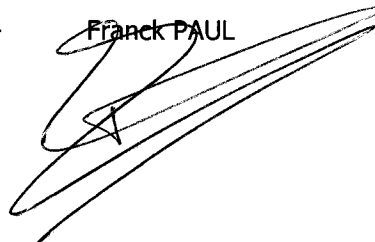
- Jean-François HUOT

A signature in black ink, featuring a large, stylized 'H' and 'U'.

- Jean-Pascal MISTRE

A signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'I'.

- Franck PAUL

A signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'P'.